



Les Roms en Suisse



L'ignorance est un poison : respect et reconnaissance pour les Roms

A l'occasion de la journée internationale des Roms, en avril, la SPM et des organisations roms prévoient une journée d'action pour la reconnaissance des Roms en Suisse, une étape qu'il est grand temps de franchir.

L'année 2017 est placée sous le signe de la reconnaissance des Roms en tant que minorité suisse. Selon les estimations, entre 80 000 et 100 000 Roms vivent dans notre pays, mais peu de gens savent réellement qui ils sont. Bien que faisant partie de la réalité suisse depuis 600 ans, ils/elles sont considéré-e-s comme des étrangers et stigmatisé-e-s dans les médias et en général. Contrairement au cliché communément admis, les Roms de réalité suisse sont sédentaires, bien intégré-e-s et la plupart d'entre

eux possèdent un passeport suisse. Parmi eux, beaucoup pratiquent en parallèle leur culture et parlent leur langue, le romani (entre 50 000 et 70 000 personnes).

Sensibiliser les médias, les politiques et la police

Les Roms contribuent, depuis longtemps, à la diversité culturelle de la Suisse, mais la majeure partie de la population ne le sait malheureusement pas, les rapports entre la Suisse et la communauté rom ayant été marquée par des siècles de marginalisation et de rejet (*voir article en page 6*). Un travail de clarification sur ce sombre chapitre de l'histoire helvétique n'a pas encore eu lieu, d'où la persistance de clichés et de préjugés. On le voit en particulier dans les médias, la police et la politique.



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**

Exemple dans les médias : des clichés sont propagés sur les Roms et on ne leur donne guère la parole. En 2013, déjà, une étude ordonnée par la Commission fédérale contre le racisme a conclu qu'en Suisse, une contribution médiatique sur huit concernant des Roms était discriminatoire. On attend encore des mesures concrètes visant à lutter contre ces propos discriminatoires et teintés de préjugés.

Exemple dans la police : contrôlés sans raison, de nombreux Roms sont également discriminés par la police. Ces pratiques valent d'ailleurs à la Suisse des critiques au niveau international : le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a condamné à plusieurs reprises le profilage racial dont sont victimes les Roms dans notre pays. L'évolution tardant à se faire sentir, la SPM a rejoint l'Alliance contre le profilage racial.

Exemple en politique : la SPM et les organisations roms constatent dans ce domaine une augmentation du nombre de propos racistes à l'encontre des Roms. « Un peu partout, on fait des Roms des boucs émissaires ; en Suisse également », affirme Kemal Sadulov de l'organisation Romano Dialog. En 2016, la SPM a été contrainte par deux fois de déposer avec des organisations roms une plainte contre des personnes politiques pour violation de la norme pénale contre le racisme. « Nous exigeons de la politique et de l'administration que les déclarations racistes envers les Roms soient jugées de la même façon que sont jugées à juste titre celles envers les autres minorités en Suisse », explique Stéphane Laederich de la Roma Foundation.

Plan d'action reste vague

L'avant-projet de plan d'action de la Confédération visant à améliorer la situation des Yéniches, Sintés et Roms, publié fin 2016, énonce que les Yéniches, Manouches/Sintés et Roms sont reconnus comme faisant partie intégrante de la diversité culturelle de la Suisse. La Confédération s'y engage également à assumer son obligation d'instaurer un cadre permettant à ces peuples de vivre en harmonie avec leurs traditions culturelles. Il s'agit d'une étape clé dans le cadre d'une relation historiquement tendue entre la Suisse et ces trois minorités. La SPM déplore toutefois le caractère vague des mesures dépassant la simple question des aires d'accueil, ainsi que l'absence de moyens financiers supplémentaires devant servir à leur application. La campagne de la SPM « Stop à l'antitsiganisme » reste donc indispensable contre les discriminations. Avec des organisations roms, nous travaillons à la reconnaissance des Roms en tant que minorité nationale, exigeons qu'ils bénéficient d'une meilleure visibilité dans le grand public et œuvrons à la mémoire des persécutions et à la transmission de la culture rom.

Augmenter la pression politique

En 2015, des organisations de Roms ont déposé auprès de la Direction du droit international public une demande pour que les Roms soient reconnus en tant que minorité nationale. Bien que le Conseil fédéral ait reconnu en 2001 les « gens du voyage », il a précisé en 2016 que cette reconnaissance concernait avant



Mária Bogdan, scientifique des médias, dans le rôle de « diseuse de bonne aventure ». Miklós Déri, photographe et artiste, a réalisé une série de photos sur les stéréotypes et les clichés sur les Roms. Photos de Miklós Déri, avec l'aimable autorisation de la Gallery 8 (www.gallery8.org)



JOURNÉE INTERNATIONALE DES ROMS

Le 8 avril 2017, on fêtera la culture rom dans le monde entier. Nous saisissons cette occasion pour faire avancer la demande de reconnaissance des Roms comme une minorité nationale en Suisse et améliorer leur situation.

En collaboration avec des organisations roms, la SPM prévoit les activités suivantes pour le **6 avril**, en amont de la Journée internationale des Roms.

12 h, Waisenhausplatz à Berne : le Roma Jam Session Art Kollektiv (RJSaK) et la SPM présenteront une « Detox Dance », une performance participative. Cette performance vise à thématiser la relation entre la Suisse et les Roms.

18 h, hôtel Kreuz : table ronde sur « Les Roms en Suisse : histoire, présent, avenir », suivie d'un apéritif. La manifestation est publique et gratuite.

Les personnes intéressées sont les bienvenues aux deux événements. Informations complémentaires : www.gfbv.ch/roms

Les organisations suivantes soutiennent ces actions :

- Roma Jam Session Art Kollektiv (RJSaK)
- Roma Foundation
- Romano Dialog
- Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS)

tout les Yéniches et les Sintis, les Roms se voient donc encore dénier ce droit. Afin de mettre en route des étapes concrètes en vue de la reconnaissance du peuple rom et de leur langue, le romani, la SPM fait du lobbying auprès du parlement et conseille les politiques et les autorités, ce qui porte ses fruits : Matthias Aebischer (conseiller national, PS) a ainsi déposé lors de la session d'hiver 2016 une interpellation en vue de la reconnaissance du romani comme langue minoritaire et Barbara Gysi (conseillère nationale, PS) une autre au printemps en vue de la reconnaissance des Roms (voir article en page 7). Ces démarches visent à augmenter la pression politique afin que la demande des Roms aboutisse enfin.

Texte : Angela Mattli (responsable de campagne discrimination et minorités) et Lisa Sollberger (stagiaire campagne discrimination et minorités)



Projet « Roms nomades en Suisse : information, médiation et sensibilisation »

Contrairement aux idées reçues, les Roms qui vivent en Suisse sont sédentaires. A l'échelle mondiale, moins de 1% de cette communauté est nomade. Parmi ces personnes, quelques-unes séjournent régulièrement en Suisse durant l'été avec 400 à 500 caravanes, soit pour travailler soit pour se réunir. Les aires de transit et de séjour faisant gravement défaut, les groupes de Roms sont de plus en plus souvent contraints de stationner leurs véhicules près de fermes, contre paiement. Ces arrangements ne posent généralement pas de problème, mais les quelques cas qui ont donné lieu à des conflits ont été médiatisés de telle sorte que cela nourrit les préjugés et le racisme au sein de la population. Celle-ci rejette donc régulièrement la création de nouvelles aires de transit, ce qui empêche de dénouer la situation.

La SPM et le Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS) souhaitent enrayer ce cercle vicieux par le biais d'une information, d'une médiation et d'une sensibilisation ciblées. L'objectif consiste à diminuer significativement le nombre de conflits entre les groupes de Roms nomades et les propriétaires fonciers, les autorités et la police et ainsi d'améliorer ainsi à la fois la situation des groupes nomades et celle des Yéniches, Sintés et Roms sédentaires.



Editorial

L'ignorance est un poison : stop au racisme contre les Roms !

Ils font partie de la réalité suisse depuis 600 ans, possèdent leur culture et leur langue et sont bien intégrés. La plupart d'entre eux détiennent un passeport suisse : les Roms, nos voisins méconnus. Qui sait, en effet, qu'environ 80 000 Roms vivent en Suisse ? Dans les médias et les débats politiques, on s'y intéresse surtout en cas de problème, mais à part cela ils sont rendus invisibles. La discussion sur le manque d'aires de transit vise, elle, avant tout les Roms nomades « étrangers ». L'image véhiculée, selon laquelle les Roms sont par définition « étrangers » et « nomades », est erronée. Les préjugés et les stéréotypes sont diffusés sans remise en question, et la minorité entière est ainsi discriminée. Les autorités, les politiques et la société civile ne cherchent guère à corriger cette image. Vu ce contexte, bon nombre des Roms vivant en Suisse ont de la peine à assumer leur identité : peur des discriminations, de perdre un emploi, du harcèlement à l'école.

Il est donc grand temps de célébrer aussi en Suisse la Journée internationale des Roms, le 8 avril. Avec différentes organisations de Roms, nous attirons l'attention en amont de cette date sur une minorité méconnue et luttons contre le poison de l'ignorance avec une « Detox Dance » symbolique. Plus d'informations sur ce sujet au fil de l'édition spéciale de VOICE. Bonne lecture !

A. Mattli

Angela Mattli, responsable de campagne minorités et discrimination

✉ P.-S. Une remarque nous concernant : nous serions heureux de vous rencontrer à notre assemblée générale qui se tiendra le 30 mai à 18 h à la SPM, Schermenweg 154, Ostermundigen. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.gfbv.ch/mv.

🏠 | IMPRESSUM

VOICE 1-2017, mars 2017 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Rédaction** : Dominique Schärer **Mise en page** : Tania Brügger Marquez **Collaborateurs/trices pour ce numéro** : Angela Mattli, Angela Schweizer, Lisa Sollberger, Martin Wanner, Thomas Huonker **Parution** : semestrielle **Tirage** : 1500 exemplaires **Impression** : gdz AG, Zurich ; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Abonnement** : 30 francs par an **Cotisation** : dès 60 francs par an **Photo de couverture** : Franziska Rothenbühler

Les Roms en Suisse, toujours pas reconnus



1418

Les premières traces de groupes roms mentionnés dans des documents officiels suisses remontent à 1418. Cela fait donc 600 ans que ces groupes font partie intégrante de la réalité suisse.



Depuis 1471

Les « Tsiganes » étrangers sont frappés d'une interdiction d'entrer sur le territoire suisse. Pourtant il est régulièrement question des Roms dans des chroniques ou documents administratifs.



De 1471 à 1798

Une politique répressive est menée contre les « Tsiganes » sur le territoire suisse : ils sont chassés, persécutés, dénoncés et sanctionnés. Les « Tsiganes » étrangers qui reviennent en Suisse risquent l'exécution.



De 1848 à 1888

Avec la création de la Confédération apparaît le principe de libre circulation des personnes. Pendant une brève phase, les Roms ont théoriquement le droit d'entrer en Suisse. Mais plusieurs cantons continuent comme avant d'interner et de renvoyer les « Tsiganes ».



De 1888 à 1972

La frontière suisse est à nouveau officiellement fermée aux « Tsiganes » étrangers. L'interdiction est appliquée jusqu'en 1972. En 1906, la Suisse interdit en outre officiellement aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur suisses de les transporter.



De 1939 à 1945

L'interdiction d'entrée sur le territoire suisse est aussi appliquée durant la 2^e Guerre mondiale. Les Yéniches, Sintés et Roms persécutés sont refoulés aux frontières suisses. Bon nombre d'entre eux meurent dans des camps de concentration.



Sources : Schär, Bernhard; Ziegler, Béatrice (Hg.): Antiziganismus in der Schweiz und in Europa. Geschichte, Kontinuitäten und Reflexionen, Zürich 2014.

Huonker, Thomas; Ludi, Regula: Roma, Sinti und Jenische. Schweizerische Zigeunerpolitik zur Zeit des Nationalsozialismus, Zürich 2001.

LES ROMS REVENDIQUENT R



Politique : Aujourd'hui en de Roms parmi ses décideurs grante du pays, ils doivent



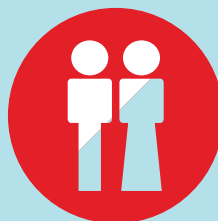
Histoire : L'histoire des Roquée dans les manuels scolaires « tsigane » de la Suisse



Médias : Une contribution est discriminatoire et moir clichés. Les journalistes do



Contrôles policiers discrimi font fréquemment l'objet de (« profilage racial »). Cell comptent parmi les person pratique doit cesser !



Racisme contre les Roms l'encontre de Roms se sont rité dans son ensemble so société civile doivent cond



Reconnaître aux Roms le fédéral Alain Berset a publi comme minorités nationale ve doit désormais aussi être

us comme une minorité

RESPECT ET RECONNAISSANCE

*core, la Suisse ne compte quasiment pas
urs/euses politiques. Faisant partie inté-
t pouvoir participer au débat public !*

*oms, Sintés et Yéniches n'est guère évo-
laires suisses. Il faut revenir sur la « poli-
se !*

*médiatique sur huit concernant les Roms
ns de la moitié sont neutres et exempts de
pivent réfléchir au lieu de généraliser !*

*minatoires : Les Roms, Sintés et Yéniches
de contrôles de police discriminatoires
es et ceux qui vivent de façon nomade
nes les plus contrôlées de Suisse. Cette*

*: L'année passée les propos racistes à
t multipliés. Il n'est pas rare que la mino-
rit dénigrée. La politique, les autorités et la
lamner ces faits !*

*statut de minorité : En 2016, le conseiller
iquement reconnu les Yéniches et Sintés
es lors de la Feckerchilbi. Cette étape décisive
e franchise pour la communauté des Roms !*



De 1911 aux années 90

Le Département fédéral de justice et police tient une « registrature des Tziganes ». C'est dans ce registre que sont consignées toutes données concernant les Roms, Sintés et Yéniches qui ont été appréhendés en Suisse et ayant faits l'objet d'un relevé signalétique. Echangées au niveau international, ces données serviront par la suite au régime nazi lors de la persécution de ces minorités. Ce registre central est maintenu après la 2^e Guerre mondiale.



1971

Des mouvements de défense des droits des Roms commencent à voir le jour dans différents pays dès les années 60. Dans la lutte pour les droits et la reconnaissance des Roms, le médecin bernois Jân Cibul'a a joué un rôle particulier : cofondateur et premier président de l'Union romani internationale (URI, fondée en 1971), il donne un élan mondial au mouvement pour les droits civiques des Roms.



Jusqu'à 1984

Le dossier des Yéniches, Sintés et Roms relève dans l'administration fédérale du Département fédéral de justice et police (DFJP). Ce n'est qu'à partir de 1984 que l'Office fédéral de la culture (OFC) est compétent pour ces trois minorités.



1998

La Suisse ratifie la convention-cadre du Conseil de l'Europe du 1^{er} février 1995 sur la protection des minorités nationales. Elle reconnaît ainsi les « gens du voyage » comme une minorité nationale. Elle précisera dans un second temps que cela concerne en premier lieu les Yéniches et les Sintés.



2000

Publication du supplément au rapport sur les réfugiés de la Commission indépendante d'experts Suisse - Seconde Guerre mondiale : « Roms, Sintis et Yéniches : la politique tzigane suisse à l'époque du national-socialisme », rédigé par Thomas Huonker et Regula Ludi.



2015

Des organisations roms déposent une demande pour que les Roms soient reconnus comme une minorité nationale de la Suisse.

En Suisse depuis 1418, et marginalisés des siècles durant

Dans sa déclaration de décembre 1999 sur le rapport « La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme », rédigé par la commission Bergier, le Conseil fédéral exprimait entre autres sa profonde compassion envers les communautés rom, sinté et yéniche. Et pour cause.

Au fil de l'histoire suisse, les Yéniches et les Sintés ne sont pas les seuls à avoir subi des atrocités, les Roms au sens strict aussi, tels que les locuteurs/trices du kelderass, du lovàri ou du ursàri. Ils/elles étaient soumis-es à une politique de renvoi sans pitié, même durant la période de l'holocauste. La reconduction aux frontières helvétiques était alors souvent synonyme de condamnation à mort. Voilà ce que retrace l'un des volumes du rapport Bergier ; les Roms ont également été dédommagé-e-s pour la politique de la Suisse. Aujourd'hui encore, les Roms nomades sont victimes de dénigrement et d'actions de renvoi. Par contre, les manuels scolaires suisses n'évoquent pas l'histoire des Roms, Sintés et Yéniches.

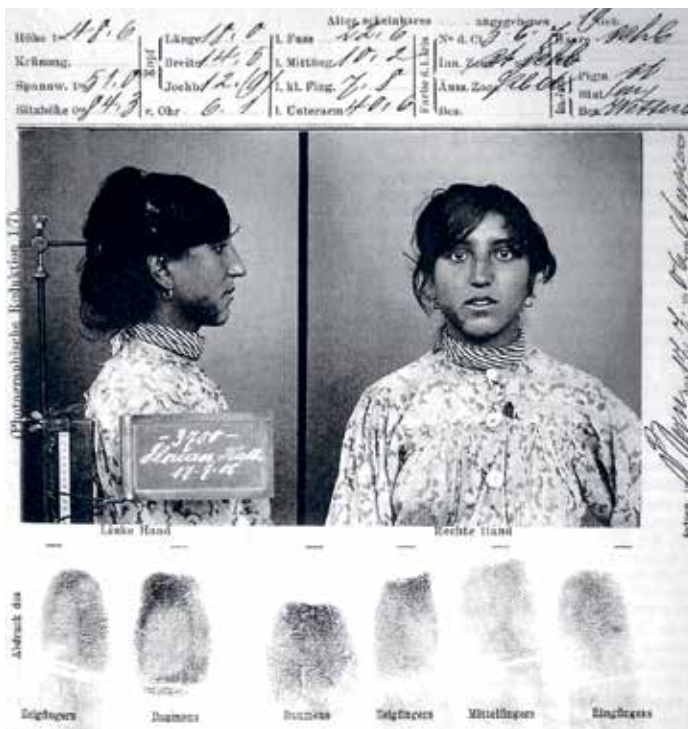


Photo : Archives photographiques privées de Thomas Huonker

Femme rom, image tirée du « registre bernois des Tsiganes »

Brève fenêtre de séjours autorisés

Les Roms sont arrivé-e-s en Suisse dès 1418. Au début, l'accueil était bon, même si par exemple le chroniqueur bernois Diebold Schilling les qualifiait de « païens noirs ». La Suisse est la première à avoir édicté une interdiction de séjour contre les « Tsiganes », à Lucerne en 1471. D'autres pays d'Europe de l'Ouest lui ont emboîté le pas, contrairement à l'empire ottoman. Malgré de graves persécutions et des marginalisations, les Sintés ont réussi à continuer à vivre, notamment en Allemagne et en France, et les gitans en Espagne. Le gouvernement espagnol a toutefois interdit aux gitans de parler leur langue, tandis que les Sintés ont maintenu la leur jusqu'à aujourd'hui.

Interdiction d'entrée pour les « Tsiganes » jusqu'en 1972

Une fois aboli l'esclavage, qui avait conduit les Roms en Roumanie, bon nombre d'entre eux sont partis pour l'Europe de l'Ouest dès 1856. Durant la période libérale (1848-1888), ils avaient même le droit d'entrer en Suisse. C'est en 1888 que fut instaurée l'interdiction d'entrée contre les « Tsiganes », valable jusqu'en 1972. A partir de 1900, certaines polices cantonales ont tenu un « registre des tsiganes », la Confédération dès 1911. Tous les Roms ont donc dû donner leurs empreintes digitales, comme des criminels. Seuls ceux et celles qui cachaient leur identité rom pouvaient rester. Beaucoup sont entrés en se déclarant travailleur yougoslave. Point positif de cette politique : l'accueil de Roms comme des réfugiés particulièrement en danger durant les guerres en Yougoslavie. La grande majorité des Roms de Suisse – par estimation entre 80 000 et 100 000 aujourd'hui – est sédentaire, ils/elles exercent un métier courant et bon nombre possèdent entretemps la nationalité suisse.

Il est temps de mettre fin à la discrimination politique, policière et juridique à l'encontre de ce groupe, de même que dans le domaine linguistique et culturel. Pour cela, il convient de reconnaître à la communauté rom suisse le statut de minorité nationale et de soutenir sa culture, comme le font d'autres pays depuis longtemps.

Texte : Thomas Huonker, historien et membre fondateur de la Société pour les peuples menacés Suisse



JOURNÉE EUROPÉENNE DE COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES ROMS

En 2015, le Parlement européen a décrété que le 2 août serait la Journée européenne de commémoration du génocide des Roms, en mémoire des quelque 500 000 Roms, Sintés et Yéniches qui ont été assassiné-e-s de manière systématique pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette journée de commémoration marque la volonté de lutter contre la discrimination rampante et la stigmatisation à l'encontre des Roms et de reconnaître ce génocide. Cette volonté doit de toute urgence également se faire sentir en Suisse. Le triste chapitre du génocide des Roms, Sintés et Yéniches menace de sombrer dans l'oubli alors que de nombreux Roms sont aujourd'hui à nouveau exposés en Europe à des discriminations, des discours de haine voire des attaques physiques. La Suisse présidera en 2017 l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), raison de plus qu'elle reconnaisse également ici la Journée européenne de commémoration du génocide des Roms.

« On en sait très peu sur les Roms »



Photo : © mäd

La conseillère nationale Barbara Gysi (PS, SG) œuvre souvent au Parlement en faveur des droits des Yéniches, Sintés et Roms ; elle explique ici son engagement pour la promotion de la diversité culturelle.

Pourquoi défendez-vous les droits des Yéniches, Sintés et Roms ?

J'ai été sensibilisée très tôt au sujet de l'histoire de l'« Œuvre des enfants de la grand-route », avec les livres de Mariella Mehr. J'entretiens aussi des contacts politiques et privés avec des Yéniches. Parallèlement, j'ai constaté que l'on faisait très peu pour eux et que leur culture et mode de vie sont tout à fait méconnus : un réel tort pour la Suisse, qui s'engage pour les minorités à l'international mais pas assez chez elle. Le travail en faveur des minorités et des personnes défavorisées constitue un élément central de mon activité politique, car je défends l'égalité des chances et la justice.

Que faut-il améliorer pour les Roms vivant en Suisse ?

Reconnaître juridiquement les Roms et leur langue, le romani ; ce sont des étapes clés pour rendre leur culture et mode de vie visibles. On en sait très peu sur les Roms. Rares sont les personnes, par exemple, qui savent qu'il existe des Roms suisses. Qu'ils soient sédentaires ou nomades, ces derniers subissent des discriminations et des obstacles au quotidien. Faire évoluer la situation suppose d'expliquer et d'informer.

Récemment, vous avez déposé une intervention parlementaire pour la reconnaissance des Roms en tant que minorité nationale de la Suisse. Pourquoi cette reconnaissance est-elle nécessaire ?

Faisant partie d'une minorité, les Roms tiennent à obtenir cette reconnaissance officielle, car elle favorise la perception de leur communauté comme un groupe ethnique. La reconnaissance renforce la pression exercée sur les autorités pour débloquer des fonds pour la formation et la culture, mais elle est aussi déterminante pour la perception que les Roms ont d'eux-mêmes. La Suisse doit reconnaître toutes ses minorités, dans un souci d'équité.



STANDING ROCK : LES BANQUES SUISSES DOIVENT AGIR

Dans le projet de construction du Dakota Access Pipeline (DAPL), les banques suisses jouent un rôle beaucoup plus important qu'elles ont bien voulu l'admettre jusqu'ici : selon des recherches effectuées par Greenpeace, le CS apporte un soutien majeur aux sociétés de construction et d'exploitation du pipeline, avec des crédits atteignant des milliards. L'UBS accorde elle aussi des crédits de plusieurs millions à trois des quatre sociétés du consortium Energy Transfer Family, et les deux banques gèrent pour elles d'importants lots d'action.

Les violations des droits humains lors des manifestations montrent que les directives des banques en matière de durabilité sont sans effet. La SPM s'insurge contre tout cela : elle a donc lancé une pétition en ligne, est en pourparler avec ces banques, a remis à l'UBS et au CS quelque 6500 signatures récoltées avec Incomindios, Fossil Free et différent-e-s militant-e-s, et s'est adressée au Département fédéral des affaires étrangères pour qu'il intervienne auprès des Etats-Unis par la voie diplomatique. La SPM enjoint les banques à se montrer proactives dans les situations de conflit et à cesser toute collaboration avec les sociétés impliquées dans des cas de pollution environnementale ou de violation de droits humains.

En janvier, Donald Trump, le nouveau président américain, a décidé de terminer rapidement le projet dans l'Etat du Dakota du Nord et d'interrompre l'étude de son impact sur l'environnement. Les protestations des Sioux près de la réserve de Standing Rock durent depuis presque un an déjà : des milliers d'autochtones et de manifestant-e-s non-autochtones craignent qu'une fuite cause des dégâts colossaux à l'environnement et s'opposent à la destruction de sanctuaires. Le camp de protestation à l'intérieur de la réserve existe toujours, mais celui à l'extérieur a été évacué par une intervention massive de la police.

Texte : Martin Wanner, stagiaire campagne entreprises et droits des autochtones

« L'art européen, un vecteur important de la création de clichés »



Photo : © mäd

Tímea Junghaus, historienne de l'art et curatrice hongroise, cherche avec sa « Gallery 8 » à vaincre les préjugés et à offrir un espace de rencontre.

Tímea Junghaus, historienne de l'art et curatrice hongroise, s'engage en faveur de la promotion de l'art des Roms. Elle est elle-même la première Rom en Hongrie ayant obtenu un diplôme académique en histoire de l'art.

Vous avez cofondé à Budapest la « Gallery 8 », où vous exposez des œuvres d'art réalisées par des Roms. Quel est le but de la galerie ?

La galerie se situe dans le 8^e arrondissement de Budapest, la partie de la ville qui compte le plus d'habitants roms. Elle vise à offrir à cette communauté un lieu dédié à la production et à l'interprétation artistiques et constitue à ce titre un lieu unique en Hongrie. Par ailleurs, la galerie invite Roms et non-Roms à se rencontrer par le biais de l'art et ainsi à vaincre les préjugés. Soutenir l'art rom ne sert pas uniquement la reconnaissance culturelle, cela permet aussi de pointer des tendances élitistes et racistes au sein du milieu artistique et constitue une source d'inspiration pour une cohabitation pacifique en Europe.

Comment l'art peut-il œuvrer contre le racisme et les stéréotypes ?

L'art européen a largement contribué à la création des clichés sur les Roms. Pendant des siècles, les artistes les ont dépeints comme des voleurs, des marginaux ou des êtres maléfiques. Par la suite, ils ont été comme colonisés : au XIX^e siècle, tandis que des artistes d'Europe occidentale se rendaient à Tahiti et y peignaient des « êtres primitifs », les Roms étaient pris pour modèle en Europe centrale et orientale. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que des artistes roms ont commencé à se représenter eux-mêmes et à forger ainsi leur identité. C'était un pas décisif. Aujourd'hui, l'art rom offre un accès positif à leur culture, contrairement à la politique actuelle, qui se focalise sur le « problème rom » et des aspects tels que la formation, la santé ou le logement.

Vous êtes vous-même issue d'une famille rom et sinté. En quoi cela vous a-t-il marquée ?

Cela m'a profondément marquée. Je me sens tenue de dédier mon énergie, mes compétences et mon savoir à ma communauté. J'encourage d'ailleurs mes étudiants à faire de même, car 95 % des connaissances sur les Roms sont encore produits par des non-Roms. Il est très important que la prochaine génération participe activement à ce processus.

Vous êtes la première historienne de l'art avec un background rom en Hongrie. A quoi devez-vous votre succès ?

Beaucoup de chance et une bonne scolarité. Ma mère connaissait la valeur d'une formation et m'a soutenue. J'ai toujours été bonne élève. Plus tard, mon chemin a été marqué par un professeur d'histoire de l'art – les bons professeurs peuvent transformer la vie d'une personne !

Dans beaucoup de pays européens, la situation des Roms est déplorable. Quelle aide une organisation comme la SPM peut apporter pour l'améliorer ?

Les Roms forment la plus grande minorité d'Europe, mais 70 % d'entre eux vivent dans des conditions inhumaines. En Hongrie, le nationalisme ne cesse de progresser et les Roms sont la cible de racisme, de discriminations et même de violences. En Europe, une personne de la communauté rom est agressée, frappée ou tuée toutes les 15 minutes. Avec la SPM et d'autres organisations, nous devons attirer l'attention sur ces faits afin qu'ils ne deviennent pas la norme. Par ailleurs, nous devons renforcer nos propres représentants positifs et faire connaître leurs histoires.

Interview : Dominique Schärer, responsable de communication SPM

@ ART EN EUROPE

Les institutions et organisations suivantes permettent d'avoir accès à l'art rom :

- La « Gallery 8 » à Budapest : www.gallery8.org
- La galerie « Kai Dikhas » à Berlin : www.kaidikhas.com
- Le collectif d'artistes « Roma Jam Session Art Kollektiv » (RJSK), à Zurich : www.romajamsession.org